



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Agenda Nature 2026 des Espaces Naturels Sensibles de la Somme, une invitation à explorer la nature samarienne

Amiens, le mardi 31 mars 2026

La Somme possède un réseau de plus de 100 espaces naturels sensibles (ENS), véritables réservoirs de biodiversité reconnus pour la richesse de leur faune, de leur flore et de leurs paysages. Le Département de la Somme souhaite le valoriser et met en place un Agenda Nature 2026 des ENS, accessible en ligne via un site dédié : www.somme.fr/agenda-nature/. Avec plus de 370 rendez-vous recensés tout au long de l'année, il invite les habitants et visiteurs à partir à la découverte d'un patrimoine naturel exceptionnel.

Un patrimoine naturel d'exception

La Somme est un véritable écrin de biodiversité, caractérisé par une grande diversité de paysages : marais, tourbières, larris, étangs, bocages, forêts, rivières et espaces littoraux. Le territoire compte plus de 100 Espaces Naturels Sensibles, représentant près de 9 000 hectares de milieux naturels. Ces sites abritent une richesse écologique remarquable, avec 1 100 espèces de plantes sauvages et 33 espèces animales à forte responsabilité de protection.

Les zones humides de la Baie de Somme, de la vallée de la Somme et de la vallée de l'Avre bénéficient toutes du label international Ramsar. Cette distinction de portée mondiale reconnaît officiellement leur rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, le maintien des équilibres écologiques et la régulation naturelle des milieux aquatiques.

Une année d'expériences au cœur de la nature



L'agenda Nature www.somme.fr/agenda-nature/ recense plus de 370 animations proposées tout au long de l'année dans ces espaces naturels. Sorties nature, visites guidées, ateliers, activités sportives ou encore événements culturels, autant d'occasions d'explorer, de comprendre et de s'émerveiller au cœur d'un patrimoine naturel d'exception.

Ouvertes à tous, ces animations s'adressent à tous les publics et permettent de découvrir la nature de manière ludique, en famille ou entre amis.

Les Espaces Naturels Sensibles : préserver, gérer et valoriser

À travers sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles, le Département œuvre à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine unique. Les sites sont aménagés pour accueillir le public (sentiers, observatoires, panneaux pédagogiques) tout en garantissant la protection des milieux. Une attention particulière est portée à l'équilibre entre préservation de la biodiversité et maintien des usages traditionnels (chasse, pêche, pâturage), lorsqu'ils contribuent à la gestion écologique des espaces.

Véritables lieux de découverte, de loisirs et de sensibilisation, les ENS sont accessibles dans le respect des milieux naturels, de la faune, de la flore et des autres usagers.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme, « *Aujourd'hui, le Département de la Somme s'appuie sur un réseau de plus de 100 Espaces Naturels Sensibles, représentatif de la richesse et de la diversité de nos milieux naturels. Ces sites constituent un formidable support pour sensibiliser à la biodiversité et faire découvrir au plus grand nombre notre patrimoine naturel. Avec l'Agenda Nature, nous proposons une invitation à explorer ces espaces d'exception. Ouvertes à tous, les animations permettent de découvrir la nature autrement, à travers des expériences ludiques, culturelles ou sportives, accessibles à toute la famille. Cet agenda illustre pleinement la richesse de notre territoire, mais aussi l'engagement de celles et ceux qui, chaque jour, préservent, entretiennent et valorisent ces milieux. Grâce à l'implication du Département et de ses nombreux partenaires, près de 350 animations sont proposées tout au long de l'année pour permettre à chacun de se reconnecter à la nature.* »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

